MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL

SOUTENU PAR LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

22e réunion du Groupe des investisseurs

DE L'ACCÉLÉRATION À L'ACTION COLLECTIVE

Aperçu

La nouvelle stratégie du GFF CAP SUR 2030 a été élaborée pour aider les pays à prioriser et à pérenniser leurs investissements en faveur des femmes, des enfants et des adolescents, à travers des réformes structurelles profondes qui accélèrent le rythme de réduction de la mortalité chez les femmes, les enfants et les adolescents. CAP SUR 2030 s'appuie sur les bases solides du modèle propre au GFF, tout en concédant que davantage d'efforts sont nécessaires pour faire reculer plus rapidement la mortalité. La stratégie comporte des axes stratégiques portant précisément sur l'accélération des résultats grâce à la mise à l'échelle de l'accès durable aux produits de santé et aux innovations éprouvées. Le présent document vise à présenter aux membres du Groupe des investisseurs (IG) une vue d'ensemble des outils du GFF et des programmes d'accélération à leur disposition.

Le document s'articule en trois parties. La première partie décrit l'outil **FASTR, ou Évaluations fréquentes et outils systémiques pour la résilience** du GFF, qui aide les pays à cerner les principaux freins à l'accélération des progrès par l'apport de données en temps réel permettant aux gouvernements de prendre des décisions éclairées en temps utile pour la prestation de services. FASTR sert à intégrer la production d'analyses rapides, peu coûteuses et directement exploitables au fonctionnement des institutions, grâce à des données issues du suivi courant des services, à l'évaluation des établissements de santé, et à des enquêtes auprès des ménages, afin d'établir un processus continu d'analyse, d'apprentissage et d'action au sein des ministères de la Santé. Cet outil mobilise désormais une plateforme d'intelligence artificielle (IA) open source, qui transforme les données des pays en outil de suivi en temps réel des systèmes de santé, facilitant ainsi la prise de décision.

Les deuxième et troisième parties du document se concentrent sur les deux nouveaux programmes d'accélération mis en place dans le cadre de la nouvelle stratégie CAP SUR 2030, et destinés à soutenir les pays à lever les principaux obstacles. Il s'agit, d'une part, du **programme d'accélération pour un accès durable aux produits de santé (S-CAP)**, lancé en avril 2026, qui incite à mobiliser des financements nationaux et renforce les chaînes d'approvisionnement en produits essentiels pour la planification familiale et la santé maternelle, néonatale et infantile, et, d'autre part, du **programme d'accélération pour l'innovation dans la prestation de services (ICP),**

qui aidera les pays à répliquer et passer à l'échelle les innovations à fort impact dans la prestation de services, améliorant la couverture et la qualité des soins apportés aux femmes, aux enfants et aux adolescents (lancement avant la fin de l'année). Le cadre opérationnel pour l'ICP sera soumis à l'examen du Comité du Fonds fiduciaire le 5 novembre 2026.

Ces initiatives tirent parti des leviers fondamentaux du GFF (c'est-à-dire les dossiers d'investissement, les plateformes pays, les subventions de cofinancement de base, la participation de la société civile et l'assistance technique) et visent à soutenir les pays dans l'accélération des progrès, la mobilisation des ressources domestiques pour les produits essentiels, ainsi que dans l'introduction et la mise à l'échelle d'interventions vitales avérées. Elles offrent des approches complémentaires pour encourager la mobilisation de financements supplémentaires pour déployer les solutions à plus grande échelle. Veuillez trouver ci-dessous des précisions sur chacun de ces programmes d'accélération.

Mesure à prendre : les membres de l'IG sont invités à faire part de leurs commentaires sur les différents programmes d'accélération du GFF proposés aux pays partenaires. Les retours sur le programme d'accélération pour l'innovation dans la prestation de services (ICP) et les modalités de sa mise en œuvre, ainsi que sur le programme d'accélération *Safer Births*, en tant que première initiative proposée dans le cadre de l'ICP, sont particulièrement bienvenus. À l'issue des orientations de l'IG communiquées les 3 et 4 novembre, le Comité du Fonds fiduciaire examinera le plan opérationnel de l'ICP et le programme d'accélération *Safer Births* le 5 novembre.

L'IA au service de FASTR : repenser les données de santé et agir en temps réel via l'initiative FASTR du GFF

Le défi : les pays n'ont jamais eu autant de données disponibles mais ne disposent toujours pas d'analyses de données suffisamment à jour et exploitables

Des investissements significatifs ont transformé les systèmes de santé nationaux des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Les pays s'appuient sur des plateformes performantes de collecte de données de routine et produisent des données issues d'enquêtes à grande échelle, bien que de manière ponctuelle. Pourtant, si les infrastructures de données ont progressé, leur exploitation pour produire des informations actualisées permettant d'orienter les interventions n'a pas évolué au même rythme.

Pour rendre ces données utiles à la prise de décision, il faut pouvoir s'appuyer sur des contrôles rigoureux de la qualité, sur la triangulation des données émanant de plusieurs sources et sur une capacité technique solide, qui font souvent défaut. Ce travail est chronophage et dépend souvent de financements extérieurs et du recours à des consultants.

De ce fait, l'apport de données probantes nécessaires pour orienter les programmes et éclairer les décisions de politique publique en temps réel arrivent souvent trop tard, de manière trop fragmentée, ou restent difficiles d'accès. Ces lacunes sont plus préoccupantes que jamais. À mesure que l'espace fiscal pour la santé se réduit et que les pays se heurtent à des chocs aux effets cumulatifs, allant du changement climatique à l'instabilité économique, les décideurs politiques ont besoin d'informations plus rapidement disponibles et mieux intégrées pour hiérarchiser les priorités, s'adapter à l'évolution de la situation et agir en conséquence.

L'IA crée les conditions d'un changement en profondeur : elle automatise des analyses de données complexes, synthétise des données issues de sources multiples et dégage des enseignements directement exploitables, disponibles en temps réel au sein des systèmes de données de santé.

L'innovation FASTR : l'IA pour piloter les systèmes de santé en temps réel

Les évaluations fréquentes et outils systémiques pour la résilience (FASTR) ont été conçues pour institutionnaliser des analyses rapides, à faible coût et exploitables en temps utile, en intégrant les données de routine des services, les évaluations des établissements de santé et les données d'enquêtes auprès des ménages, afin de permettre un processus continu d'analyse, d'apprentissage et d'action au sein des ministères de la Santé. En octobre 2026, FASTR était déployé dans 30 pays partenaires, dont 25 des 26 pays partenaires du GFF en Afrique. FASTR est également proposé dans le cadre de l'accompagnement global du GFF, y compris aux pays qui entament un partenariat avec le GFF.

L'approche FASTR, fondée sur des cycles rapides, reste au cœur de l'appui du GFF et repose désormais sur une plateforme statistique en ligne à source ouverte, intégrant l'IA pour transformer les données des pays en renseignements sur les systèmes de santé exploitables en temps réel.

La plateforme analytique FASTR puise directement dans les systèmes nationaux, vérifiant et rectifiant les données, puis effectuant les analyses prioritaires, afin de

Official Use Only

générer des représentations graphiques et des rapports de données hautement qualitatifs en l'espace de quelques minutes.

L'IA est intégrée tout au long du processus de génération de données afin d'extraire des indicateurs, d'interpréter et de faire la synthèse des résultats, et de produire des dossiers d'information ainsi que des diapositives en fonction du public visé. Les utilisateurs peuvent également poser des questions à l'assistant IA, affiner les analyses et adapter les informations aux différents publics cibles.

C'est là tout l'enjeu des nouvelles analyses de santé mondiale : passer de simples systèmes de données numériques à des systèmes d'aide à la décision capables d'accélérer la gestion adaptative et d'améliorer de façon mesurable les résultats en santé.

Les atouts de FASTR : une IA conçue pour allier fiabilité, rapidité et appropriation par les pays à grande échelle

FASTR intègre l'IA de manière à accélérer les analyses tout en préservant la rigueur, la transparence et la maîtrise.

- **Une IA sous contrôle, qui renforce la confiance et la transparence méthodologique :** les résultats analytiques sont déterministes et reproductibles. Les méthodes sont transparentes, et les traces d'audit enregistrent chaque étape du processus assistée par l'IA, pour des résultats vérifiables et dignes de confiance. Les analyses et les représentations graphiques ont été réalisées conjointement avec les ministères de la Santé, si bien que la plateforme répond directement aux besoins des utilisateurs concernant la prise de décision.
- **La plateforme analytique vient se greffer sur les systèmes de données des pays déjà existants :** la plateforme analytique FASTR assistée par l'IA est déployée à travers les infrastructures propres à chaque pays dans une instance dédiée. Elle s'appuie sur les systèmes nationaux (par ex., DHIS2) et est soumise à des règles de contrôle d'accès définies par le ministère afin de protéger la souveraineté des données et de respecter les règles de gouvernance en vigueur.
- **L'IA reste un outil d'accélération qui n'a aucunement vocation à se substituer aux experts dans la prise de décision :** l'IA prend en charge l'essentiel du traitement des données, de leur interprétation et de leur synthèse à grande échelle, tandis que les spécialistes pilotent le processus analytique, examinent les résultats et les affinent. Les parties prenantes au niveau national restent responsables en dernier ressort des analyses et des décisions prises.

Official Use Only

Le résultat ? Passer encore plus rapidement des données à l'action. L'approche FASTR était déjà centrée sur la collecte, l'analyse et l'utilisation des données selon des cycles rapides et en temps utile. Grâce à l'IA, l'automatisation des étapes analytiques chronophages et la production de résultats directement exploitables pour la prise de décision permettent à FASTR de fournir des éclairages pertinents pour l'élaboration des politiques publiques encore plus rapidement, tout en renforçant la qualité des analyses. Le manque de temps et de ressources des pays peut contribuer à passer d'un modèle de production d'analyses et de présentations graphiques à une culture de gestion des performances.

La prochaine étape : institutionnaliser les informations stratégiques en temps réel sur les systèmes de santé

De la même manière que DHIS2 a révolutionné la collecte de données dans les PRFI, FASTR vise à institutionaliser les analyses de données, tout en veillant à ce que les investissements dans les systèmes de données se traduisent par des résultats mesurables en santé, à grande échelle.

Ainsi, la prochaine phase va au-delà de l'automatisation, vers des informations stratégiques intégrées issues de sources multiples, en mettant en regard les services utilisés, la capacité du système à les fournir et leur adéquation aux besoins de la population. L'IA analyse en continu les données mises à jour, fait apparaître des tendances à l'échelle du système et transmet les résultats clés aux décideurs en temps réel.

Les principaux leviers d'action en 2027 et au-delà :

- Passer d'un modèle génératif à un modèle d'IA agentique qui surveille les données en continu et fait remonter les informations clés aux utilisateurs en temps réel
- Permettre à l'IA d'exploiter directement les données brutes, renforçant les capacités d'analyse de la plateforme à mesure que les questions auxquelles les pays cherchent à répondre évoluent.
- Ajouter des sources de données prisées (par ex., la cartographie des données, la mortalité, les données géospatiales et climatiques) afin d'obtenir une vision plus complète de la performance des systèmes de santé, orienter la priorisation et les décisions d'adaptation.
- Étendre les applications de FASTR à **la gestion des produits de santé et de la chaîne d'approvisionnement**, liés au programme S-CAP et à d'autres instruments clés du modèle GFF / Banque mondiale (BM).

Official Use Only

- Approfondir l’appui au niveau national pour encourager les ministères à évoluer vers une gestion adaptative de la performance, au fil du déploiement de la plateforme IA.

Le résultat ? Les ministères passent d'analyses ponctuelles à un apprentissage continu, intégrant des données probantes rigoureuses et disponibles en temps utile dans les processus habituels de prise de décision et accélérant ainsi les améliorations des systèmes de santé.

En quoi est-ce pertinent aujourd'hui ?

Alors que les investissements se resserrent et que les crises politiques se multiplient, il est plus urgent que jamais de passer des données à l'action. FASTR démontre comment une architecture à source ouverte, une IA responsable et une conception centrée sur les pays peuvent valoriser les investissements déjà réalisés dans les infrastructures de données pour générer et étendre à grande échelle des informations stratégiques utiles à la prise de décision. FASTR propose un modèle reproductible permettant d'intégrer directement l'IA aux processus opérationnels du secteur public et d'accélérer, à grande échelle, la transformation des systèmes de santé fondée sur les données.

Official Use Only

Le programme d'accélération pour un accès durable aux produits de santé du GFF (S-CAP)

QU'EST-CE QUE S-CAP ?

L'accès aux produits de santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) et à la planification familiale (PF) est directement corrélé aux résultats atteints en santé, ainsi qu'à la réduction des décès évitables des mères et des enfants. Des insuffisances importantes demeurent concernant la disponibilité, le coût et la qualité des produits essentiels. Les sous-financements chroniques rendent les systèmes dépendants des paiements à la charge des ménages et d'un soutien extérieur non inscrit au budget ; le manque de données chiffrées nuit à l'élaboration de budgets fondés sur des données probantes ; les dysfonctionnements dans les processus d'approvisionnement alourdissent les dépenses, compromettent la qualité et entraînent des déséquilibres dans les stocks ; et les défaillances dans l'acheminement des produits empêchent souvent les produits essentiels de parvenir aux établissements de santé de première ligne de manière fiable et dans les délais.

S'appuyant sur ses atouts spécifiques, le GFF a lancé le programme d'accélération pour un accès durable aux produits de santé (S-CAP) en avril 2026 dans le cadre de sa nouvelle stratégie Cap sur 2030. S-CAP est un mécanisme incitatif visant à aider les pays éligibles au GFF à étendre l'accès à des produits de PF et de SMNI de qualité, grâce à des modalités de financement fondées sur l'appropriation nationale, inscrites dans les budgets nationaux et financièrement viables. S-CAP fournit aux pays une démarche concrète pour renforcer leurs investissements dans le financement des produits essentiels de santé et les chaînes d'approvisionnement, en s'appuyant sur les systèmes publics plutôt que sur des mécanismes parallèles. En mobilisant les activités opérationnelles du Groupe de la Banque mondiale (GBM), des financements sous forme de subventions catalytiques, un appui technique et une étroite collaboration avec les partenaires du développement, S-CAP aide les pays à mettre en place des mécanismes de financement durables qui améliorent l'accès continu à des produits de FP et de SMNI de qualité tout en renforçant leurs systèmes de soins de santé primaires (SSP).

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE S-CAP

- Augmenter et pérenniser les dépenses domestiques dans l'achat de produits de FP et de SMNI de qualité

Official Use Only

- Garantir la distribution de ces produits dans les délais prévus et leur disponibilité en stock dans les établissements de santé de première ligne des zones mal desservies

STRUCTURE DES INCITATIONS FINANCIÈRES DE S-CAP

En complément des subventions de base du GFF destinées aux pays, S-CAP leur apporte une source supplémentaire de cofinancement sous forme de subventions, afin de mobiliser davantage de ressources domestiques publiques pour le financement des produits essentiels et le renforcement des chaînes d'approvisionnement. Avec un objectif de levier financier de 1 pour 3, chaque dollar USD de subventions S-CAP devrait permettre de mobiliser 3 dollars USD en ressources domestiques publiques. D'ici 2030, 250 millions de dollars USD engagés par l'intermédiaire de S-CAP permettront de mobiliser 750 millions USD de financements domestiques supplémentaires pour les produits de santé et les chaînes d'approvisionnement.

Les subventions de S-CAP destinées aux pays seront réparties comme suit :

- 85% pour encourager les dépenses publiques consacrées à l'achat de produits essentiels, au fret et aux frais de douane (coût total des produits livrés)
- 15% pour lever les principaux obstacles à la distribution du dernier kilomètre des produits de santé

PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ DES PAYS, RÉDUIRE LA FRAGMENTATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

S-CAP répond à la demande des pays et s'appuie sur les systèmes publics ainsi que sur les portefeuilles de subventions pays existants du GBM. S-CAP *n'est pas* un dispositif parallèle indépendant, ni un nouveau mécanisme d'achat mondial.

Les équipes pays du GFF et du GBM entament des discussions avec les gouvernements intéressés afin d'identifier des possibilités de financement S-CAP liées aux activités plus générales de la Banque mondiale en termes de financement de la santé auprès des pays partenaires. Elles évaluent les besoins des pays et les écarts de financement puis préparent et négocient les accords de financement, conformément à l'objectif de levier financier de 1 pour 3 du S-CAP.

L'étroite collaboration avec UNFPA, UNICEF, le Fonds mondial, et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux tout au long de l'élaboration et de la réalisation du projet tire parti des atouts des partenaires tout en soutenant l'alignement sur un plan de

Official Use Only

financement et des produits de santé sous le leadership des gouvernements et mis en œuvre par ces derniers, ainsi que sur un budget intégrant l'ensemble des sources de financement. Cette approche intégrée garantit l'appropriation par les pays du dispositif S-CAP, sa complémentarité avec les ressources existantes et sa pérennité.

Les progrès accomplis par S-CAP à ce jour

Le plan opérationnel de S-CAP a été approuvé par le Comité du Fonds fiduciaire du GFF (TFC) en mars 2026. La première subvention S-CAP a été accordée par la Banque mondiale en juin 2026. D'un montant de 6,3 millions USD, elle a cofinancé une prolongation de 18 mois du programme multisectoriel de nutrition et santé de la RDC, dont le coût a été chiffré, et devrait permettre de mobiliser 18,9 millions USD supplémentaires pour l'approvisionnement et la distribution de produits de PF et de SMNI dans huit (8) provinces.

Les discussions sont également bien avancées au Zimbabwe et au Kenya. Le GFF prévoit de soutenir ces deux pays à hauteur de plus de 13 millions USD de subventions S-CAP, afin d'encourager près de 60 millions USD de dépenses publiques consacrées aux produits essentiels de PF et de SMNI. Les subventions S-CAP dans ces deux pays comprendront également un financement supplémentaire destiné à soutenir les investissements dans les systèmes de distribution. D'ici fin 2027, le GFF prévoit d'allouer au moins 120 millions USD de subventions S-CAP aux pays qui sont éligibles à son soutien, générant un montant minimal de 400 millions USD d'investissement supplémentaire dans les produits essentiels de SRMNEA-N achetés par l'intermédiaire des systèmes nationaux.

S-CAP entend mobiliser 1 milliard USD pour les produits essentiels de SRMNEA-N et les systèmes d'approvisionnement au cours de la nouvelle stratégie CAP SUR 2030 du GFF.

Groupe de conseil technique S-CAP

Afin d'aider le Secrétariat du GFF dans la mise en œuvre du programme S-CAP, un groupe de conseil technique (TAG) a été constitué. Il comprend des représentants des agences des Nations unies (UNICEF et UNFPA), des experts techniques issus de la société civile, des groupes de réflexion, et des institutions africaines régionales, des bailleurs du GFF (souverains et non souverains), la Banque mondiale et des responsables nationaux de la chaîne d'approvisionnement. La première réunion du TAG s'est tenue en septembre 2026 ; le groupe se réunira tous les trois mois.

Le renforcement des systèmes au service de la qualité des produits

La réussite du programme S-CAP repose notamment sur l'appui apporté aux pays afin qu'ils se dotent de systèmes capables d'assurer l'approvisionnement en produits de qualité pour les femmes, les enfants et les adolescents. L'approche de S-CAP part du principe que l'amélioration de la qualité des produits essentiels de PF et de SMNI nécessite d'agir à l'échelle du marché, des systèmes et des mécanismes d'approvisionnement, afin de renforcer les institutions des pays et leur permettre d'acquérir et de gérer durablement des produits dont la qualité est garantie.

S-CAP s'appuie sur les instruments et l'expertise existants de la Banque mondiale pour identifier et remédier aux risques liés à l'approvisionnement en produits de santé, complétant les capacités de la Banque par une assistance technique ciblée. Lorsque cela est nécessaire, cette dernière inclut le recours à d'autres stratégies d'approvisionnement s'appuyant sur des plateformes soumises à des normes d'assurance qualité strictes. Le programme S-CAP bénéficiera également des initiatives plus globales menées par la Banque mondiale, l'Agence africaine des médicaments et d'autres partenaires pour renforcer progressivement les autorités de réglementation dans les pays éligibles au GFF.

L'assistance technique désigne notamment les mesures visant à remédier aux goulets d'étranglement institutionnels et opérationnels, à élaborer des feuilles de route pour améliorer les processus d'approvisionnement, à renforcer les compétences des personnels de santé et la passation électronique des marchés, à mettre en relation les données relatives aux achats avec celles concernant la consommation et l'approvisionnement, et à mettre en place des outils pratiques et des indicateurs de performance. S-CAP collaborera activement avec les équipes chargées de la gouvernance au sein de la Banque mondiale à mesure qu'elles élargissent leurs activités visant à renforcer les systèmes d'approvisionnement.

En outre, le GFF entame un partenariat avec l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) afin de cartographier les goulets d'étranglement dans la gestion des finances publiques (GFP) liés au financement de produits essentiels et en atténuer les effets, sachant que les retards dans les décaissements et les faibles taux d'exécution budgétaire entraînent une hausse des prix, l'achat de produits de moindre qualité, des ruptures de stock et des lacunes dans la distribution du dernier kilomètre.

Official Use Only

Les exemples ci-dessous illustrent la capacité de S-CAP à s'appuyer sur les dispositifs existant au sein des pays et au niveau de la Banque mondiale, afin de renforcer les capacités d'approvisionnement, la surveillance réglementaire et la redevabilité. Une assistance technique ciblée, financée par S-CAP, fait actuellement l'objet de négociations.

Pays	Approche visant à renforcer les institutions et les systèmes
RDC	Le renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière d'approvisionnement s'appuie sur l'unité de gestion des projets du ministère de la Santé publique (UGP PDSS) ainsi que sur ses experts en approvisionnement. Compte tenu du niveau de risque élevé associé à l'approvisionnement dans le cadre du programme multisectoriel de nutrition et santé, la Banque fournit un appui concret et renforcé à la mise en œuvre (HEIS)[1], ainsi que des examens préalables et a posteriori[2], conformément au plan de passation des marchés, pour l'aide à la mise en œuvre et le renforcement des contrôles en matière d'approvisionnement.
Zimbabwe	S-CAP renforcera les systèmes nationaux d'approvisionnement et de réglementation en s'appuyant sur l'Autorité de contrôle des médicaments du Zimbabwe (MCAZ), un système de réglementation ayant atteint le niveau de maturité 3 de l'OMS, et sur les dispositions relatives à la vérification, inscrites dans l'accord juridique de la Banque mondiale.

[1] L'appui concret et renforcé à la mise en œuvre (Hands-on Expanded Implementation Support - en anglais, ou HEIS) est un service de la Banque mondiale dans le cadre duquel le personnel chargé des achats, voire des consultants, de la Banque apportent un appui direct à l'emprunteur dans l'exécution des tâches d'approvisionnement, telles que la préparation des dossiers d'appel d'offres et la conduite des procédures, lorsque l'emprunteur est confronté à des contraintes de capacité, de marché ou d'approvisionnement.

[2] L'examen préalable concerne la vérification et la validation par la Banque des documents, des résultats de l'évaluation des offres et des projets de contrat avant que l'emprunteur ne donne suite, ce qui est obligatoire au-delà des seuils de valeur définis en fonction du niveau de risque. L'examen a posteriori signifie que l'emprunteur pilote la procédure et que la Banque vérifie a posteriori un échantillon des opérations de passation des marchés achevées, afin de confirmer qu'elles sont conformes à l'accord de financement.

Kenya	S-CAP s'appuiera sur l'exigence réglementaire de l'Autorité kényane d'approvisionnement médical (KEMSA) concernant les produits de PF préqualifiés par l'OMS, ainsi que sur le rôle réglementaire du Conseil des pharmacies et poisons (PPB), un régulateur ayant atteint le niveau de maturité 2 de l'OMS, pour renforcer l'approvisionnement national et les systèmes d'assurance qualité.

La deuxième réunion du groupe consultatif technique du programme S-CAP (TAG#2), est prévue pour le 10 décembre et sera consacrée à l'examen approfondi de l'assurance qualité des approvisionnements.

Official Use Only

Le programme d'accélération pour l'innovation dans la prestation de services (ICP)

Aperçu

Le programme d'accélération pour l'innovation dans la prestation de services du GFF, ou ICP, a été mis en place dans le cadre de la stratégie CAP SUR 2030 afin de mobiliser des ressources en faveur d'innovations à fort impact et prêtes à être déployées à grande échelle, afin d'améliorer les résultats de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents. Il permettra aux pays partenaires du GFF de financer, de mettre à l'échelle et de pérenniser les innovations dans la prestation de services par l'intermédiaire de leurs programmes nationaux. L'expérience du GFF au cours des dix dernières années démontre que les innovations éprouvées ne sont pas assez rentables pour être développées à grande échelle par le secteur privé dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), surtout lorsqu'il s'agit d'étendre leur accès aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables, ou/et trop complexes pour les systèmes de santé publique des PRFI, qui peuvent manquer des connaissances, du cadre politique favorable, de l'espace fiscal ou des capacités nécessaires pour adopter ces innovations et les déployer à grande échelle. Le programme ICP contribuera à promouvoir et à minimiser les risques liés à ces investissements ainsi qu'à réduire le délai entre la production de données probantes et la mise à l'échelle des innovations, permettant aux pays éligibles du GFF de bénéficier plus rapidement, équitablement et durablement d'innovations éprouvées, déployables à grande échelle et susceptibles de sauver des vies.

Le GFF est particulièrement bien placé pour aider les pays partenaires à adopter ces innovations éprouvées concernant la prestation de services et à les déployer à grande échelle, améliorant les résultats de santé des femmes, des enfants et des adolescents. À travers la priorisation fondée sur les données probantes, le GFF aide les pays à identifier les principaux goulets d'étranglement de leurs systèmes de santé, à leur appporter des solutions efficaces et déployables à grande échelle, et à adapter les innnovations à leurs contextes locaux. Grâce à la position privilégiée du GFF au sein du GBM, les financements par subventions et l'assistance technique du GFF peuvent mobiliser des investissements plus conséquents de l'IDA et de la BIRD, réduisant les risques liés à l'adoption des innovations et à leur généralisation. Le GFF aide les pays à accroître l'impact de leurs interventions et à en assurer la viabilité à

Official Use Only

long terme en soutenant la mise en œuvre, l'intégration au sein des programmes et des budgets nationaux de santé, ainsi que l'apprentissage continu et l'adaptation.

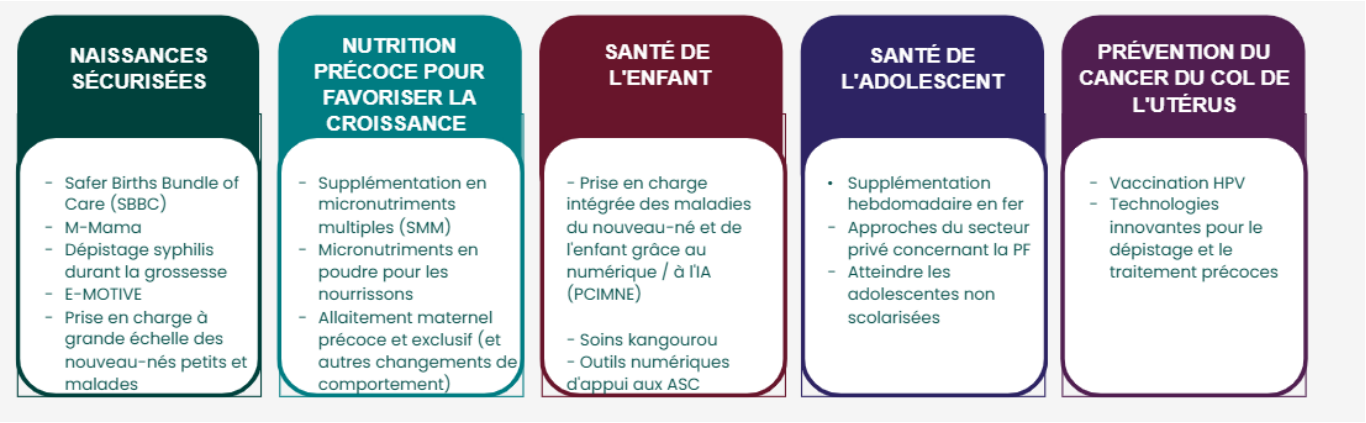
La création du programme ICP viendra compléter et renforcer les programmes principaux du GFF. Tandis que les financements principaux du GFF soutiennent avant tout le renforcement des systèmes de santé (RSS) des pays partenaires au moyen de fonds inscrits au budget, le programme ICP permettra quant à lui d'accélérer le déploiement à grande échelle d'innovations ciblées et éprouvées, d'améliorer la qualité de leur mise en œuvre et d'obtenir plus rapidement des résultats significatifs. L'ICP fournira des financements et une assistance technique flexibles afin d'accélérer la diffusion d'innovations éprouvées qui, autrement, ne seraient peut-être pas prioritaires dans le cadre des financements principaux de la Banque mondiale ou du GFF.

Portée et priorités du programme

L'ICP est conçu comme un programme-cadre qui lancera « l'accélération d'innovations » soigneusement sélectionnées tout au long de la période stratégique actuelle du GFF, soit jusqu'en 2030. Les thèmes d'accélération prioritaires du programme ICP seront alignés sur la stratégie 2030 du GFF et porteront sur un ensemble de solutions pouvant être déployées à grande échelle dans les domaines de la santé **de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et** la nutrition. Ces solutions ont été recensées dans le plan de mise en œuvre des objectifs du GBM en santé, compte tenu du fort impact avéré qu'elles ont déjà démontré et de leur potentiel de retour sur investissement. Ces solutions peuvent ainsi inclure l'extension de l'accès à un ensemble d'interventions de nutrition à fort impact pour les mères enceintes et leurs jeunes enfants, la prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant (PCIMNE) grâce aux outils numériques, et la prévention, le dépistage et le traitement précoce du cancer du col de l'utérus. Le tableau 1 illustre la structure thématique des accélérations prévues dans le cadre du programme ICP, ainsi que les possibles innovations à fort potentiel de déploiement que le programme pourrait soutenir.

Official Use Only

Tableau 1. Innovations du GFF dans le cadre du programme d'accélération dans la prestation de services (ICP) avec les thèmes d'accélération et les exemples d'innovations transposables à grande échelle



Critères de sélection et d'éligibilité des pays du programme d'accélération pour l'innovation

Les initiatives d'accélération adoptées via le programme ICP seront centrées sur les domaines dans lesquels un niveau de soutien supplémentaire de la part du GFF est susceptible d'encourager et de stimuler l'adoption par les pays de solutions éprouvées et transposables à grande échelle, afin de prévenir les décès évitables des femmes, des enfants et des adolescents. À l'issue d'échanges réguliers avec les pays éligibles au GFF, le GBM, d'autres bailleurs potentiels, les partenaires au développement et des experts, la sélection des initiatives d'accélération à soutenir dans le cadre du programme ICP seront retenues selon les critères suivants :

- **Potentiel d'impact :** corpus de données probantes validé par les pairs, rapport coût-efficacité, effet de transformation ;
- ***Engagement, réactivité et degré de préparation des pays :*** fort engagement et appropriation par plusieurs pays, pertinence, adéquation au contexte, degré de préparation ;
- ***Rôle et valeur ajoutée pour le GFF clairement établis :*** cohérence manifeste avec les objectifs de la stratégie du GFF CAP SUR 2030 et le plan de mise en œuvre des objectifs du GBM, capacité à mobiliser des financements supplémentaires de la part du GBM, potentiel du programme ICP à inciter les pays à adopter ces initiatives.

Éligibilité : **l'ensemble des 56 pays éligibles au GFF en janvier 2026 pourront bénéficier d'un financement du GFF par l'intermédiaire du nouveau mécanisme ICP.** Ceci comprend les 13 pays classés « à charge élevée » (niveau 3), qui sont éligibles à

un appui ciblé dans le cadre de la nouvelle stratégie du GFF (notamment dans le cadre du JFF, de S-CAP, et enfin du programme ICP) mais qui **ne sont pas** éligibles aux subventions principales du GFF.

Implication des parties prenantes au programme ICP

Dans une logique de réduction de la fragmentation et d'optimisation de l'impact, le Secrétariat du GFF collaborera activement avec les gouvernements, les bailleurs, la société civile, le secteur privé, et les partenaires techniques pour ce qui est de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives d'accélération soutenues par l'ICP. Les plateformes sous le leadership des pays serviront de forums clés pour aligner les investissements ICP sur les dossiers d'investissement, coordonner l'assistance technique et favoriser la collaboration entre partenaires. Le programme ICP s'appuiera également sur les experts techniques, les partenaires de mise en œuvre et les bailleurs afin de soutenir la mise à l'échelle, l'apprentissage et l'évaluation des innovations. Le Secrétariat du GFF travaillera en étroite collaboration avec des experts techniques aux niveaux mondial et régional afin que les programmes d'accélération s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles. Les instances de gouvernance et de direction du GFF, notamment le Groupe des investisseurs (IG), le Comité du Fonds fiduciaire (TFC) et le Réseau ministériel, feront l'objet d'une mobilisation continue prioritaire afin d'orienter la sélection et la mise en œuvre des programmes d'accélération soutenus par l'ICP et de favoriser l'alignement des partenaires tout au long du programme.

Gouvernance du programme ICP et redevabilité

L'IG remplira son rôle consultatif auprès du TFC concernant l'évolution de l'ICP, et contribuera, dans ses domaines d'expertise respectifs, à l'identification, à l'élaboration et au déploiement des initiatives d'accélération soutenues par le programme. Le Secrétariat du GFF fera régulièrement appel au **Réseau ministériel** afin de garantir l'adéquation des initiatives soutenues par l'ICP avec les besoins des pays et les priorités ministérielles et des pays, d'obtenir l'appui de ministres engagés et de favoriser les échanges d'expérience et d'enseignements entre pays. Le **Comité du Fonds fiduciaire** validera le plan opérationnel de l'ICP et approuvera une enveloppe budgétaire annuelle pour l'ICP selon les procédures habituelles du GFF, ainsi que les initiatives d'accélération individuelles proposées dans le cadre de l'ICP. Le **Secrétariat du GFF** gèrera le programme ICP conformément au plan opérationnel et à la feuille de route de mise en œuvre pour chaque initiative d'accélération soutenue par l'ICP. Le Secrétariat fournira également des mises à jour au TFC deux fois par an et une fois

par an à l'IG concernant la mise en œuvre de l'ICP, lors des points d'étape opérationnels portant sur l'ensemble du portefeuille du GFF. Enfin, afin de garantir la qualité, la coordination et l'alignement avec les initiatives associées, la feuille de route de mise en œuvre d'une initiative donnée pourra prévoir la tenue régulière de réunions du **groupe de consultation technique (TCG) formé d'experts et d'organisations participantes.**

Mesure des résultats et rapports

La mesure des résultats et les rapports sur l'ICP sont intégrés dans le cadre de mesure de résultats plus global du GFF, qui est le principal outil de suivi et de production de rapports sur la performance de la stratégie 2026-2030 du GFF. Cette structure garantit l'alignement des résultats du programme ICP sur l'approche globale du GFF en matière de résultats, de gestion des connaissances et d'apprentissage. Le programme ICP assurera le suivi et la communication des résultats pour les indicateurs suivants :

- **Principaux indicateurs de la stratégie du GFF pertinents pour le programme ICP :** comprennent les indicateurs clés de performance (KPI) liés à la mise à l'échelle des innovations et des interventions à fort impact, qui permettent de suivre les pays du GFF ayant (i) priorisé une innovation spécifique ou une pratique à fort impact dans un projet de la Banque mondiale / du GFF, (ii) commencé à mettre une innovation en œuvre avec le soutien du GFF, et (iii) atteint un degré de mise en œuvre où l'intervention est couramment intégrée aux pratiques habituelles des systèmes de santé. Les indicateurs stratégiques pertinents couvriront le financement de la santé, les données sur la couverture et l'utilisation des services, ainsi que la dimension d'équité (prise en compte de manière transversale plutôt que mesurée au moyen d'indicateurs distincts, et incluant l'égalité de genre).
- **Des indicateurs du cadre de résultats propres au programme d'accélération :** le GFF élaborera également un cadre de résultats dédié à chaque initiative du programme d'accélération, les progrès réalisés au regard de ces indicateurs étant présentés en parallèle des activités opérationnelles principales du GFF.

Initiative Safer Births

Bénéficiant d'un investissement ciblé de la Fondation Laerdal, l'initiative *Safer Births Challenge* est le premier programme d'innovation que le GFF propose de lancer dans le cadre de l'ICP. L'initiative Safer Births visera avant tout à soutenir les pays qui souhaitent adopter et déployer à grande échelle le *Safer Births Bundle of*

Care (SBBC – Ensemble de soins pour des naissances sécurisées, en français), qui a été identifié comme l'une des solutions transposables à grande échelle dans le plan de mise en œuvre des objectifs du Groupe de la Banque mondiale, visant à étendre l'accès à des services de santé abordables et de qualité à 1,5 milliard de personnes d'ici 2030. L'initiative *Safer Births* pourrait également inclure un appui à ces pays pour déployer d'autres innovations éprouvées dans la prestation de services prénatals et intrapartum, prêtes à être déployées à grande échelle et visant à réduire la mortalité maternelle et néonatale.

L'ensemble de soins SBBC englobe les innovations cliniques, les formations par simulation courtes et répétées à intervalles fréquents en équipe, l'amélioration continue fondée sur les données, et la préparation des systèmes de santé à réduire la mortalité maternelle et infantile. La mise en œuvre de l'ensemble de soins SBBC sur trois ans dans 30 établissements en Tanzanie a produit des résultats remarquables, avec une réduction des décès maternels d'environ 75 % et une réduction des décès néonatals précoces d'environ 40% dans les hôpitaux ciblés. Compte tenu de ces résultats particulièrement encourageants et de la forte demande exprimée par plusieurs pays pour cette intervention, le déploiement à grande échelle de l'ensemble SBBC constituera le premier axe d'investissement de l'initiative *Safer Births*, dans le prolongement des résultats obtenus en Tanzanie.

Official Use Only